DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

ARRONDISSEMENT DE VESOUL CANTON DE RIOZ COMMUNE DE CHAMBORNAY LES BELLEVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers :

En exercice: 10 Présents: 09 A délibéré: 09 Pouvoirs: 00

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Chambornay les Bellevaux s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Dominique PEYRETON, maire.

Convocation du : 22 novembre 2021

Etaient présents: Mmes FRANCONY Michèle, TISSERAND Gisèle, Mrs CARQUILLE Stéphane, D'ARRAS Mathieu, ISABEY Jean-Marie LOICHEMOL Laurent, MASSON Pascal, PEYRETON Dominique, TOURNIER Fabien.

Secrétaire de séance : FRANCONY Michèle

Absent non excusé:

Absent excusé: RIAS Jean-Marc,

Affiché et transmis en préfecture et Certifié exécutoire le : 29 novembre 2021

Le maire, D. PEYRETON

Cette délibération est votée au scrutin public

01-OBJET: REGLEMENT D'AFFOUAGE 2021-2022:

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le règlement d'affouage pour la saison 2021/2022.

Résultat du vote :

Contre: 00 Abstention: 00:

Pour: 09:

FRANCONY Michèle, TISSERAND Gisèle, CARQUILLE Stéphane, D'ARRAS Mathieu, ISABEY Jean-Marie, LOICHEMOL Laurent, MASSON Pascal, PEYRETON Dominique,

TOURNIER Fabien.

Cette délibération est votée au scrutin public

02-OBJET: MODIFICATIONS BUBGETAIRES:

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au budget principal comme suit :

-SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

article 615231:

+ 5 200.00 €

Recettes:

Article 7381:

+ 5 200.00 €

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve ces modifications budgétaires.

Résultat du vote : Contre : 00 Abstention : 00 :

Pour: 09:

FRANCONY Michèle, TISSERAND Gisèle, CARQUILLE Stéphane, D'ARRAS Mathieu, ISABEY Jean-Marie, LOICHEMOL Laurent, MASSON Pascal, PEYRETON Dominique,

TOURNIER Fabien.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 10